



**Association à but non lucratif d'aide aux veuves rwandaises sidéennes
soutiens de famille et aux orphelins.**

Assemblée Générale

28 mai 2018

ASLEC Sierre

Année(s) concernée(s) : 2017



Table des matières & Ordre du jour

1.	Le mot de la présidente	2
2.	Contrôle des présences	3
3.	Acceptation du PV de la dernière AG	3
4.	Rapport d'activités 2017 : Suisse et Rwanda	3
5.	Comptes 2017	4
6.	Rapport des vérificateurs des comptes	5
7.	Décharge au comité	5
8.	Projets 2018 & Avenir	6
9.	Budget 2018.....	8
10.	Démissions et élections statutaires	9
11.	Clôture de l'AG	9
12.	Divers et Verre de l'Amitié	9

1. Le mot de la présidente

Bonsoir à toutes et à tous, un grand merci pour votre présence ce soir à notre Assemblée Générale.

Depuis 15 ans, ACMoi a gardé pour vocation l'accompagnement des veuves et des orphelins dans le but de leur donner une autonomie à long terme, en les soutenant financièrement dans leurs coopératives, leurs études et formations ainsi que dans le maintien de leur bien-être au quotidien en leur accordant une aide à la santé et au logement.

Ainsi, depuis le début de notre association, une centaine de veuves et d'orphelins ont ainsi pu bénéficier du soutien de notre association et ont pu se reconstruire, mener à bien leurs études et projets de vie. Grâce aux divers membres bénévoles des comités qui se sont succédé durant toutes ces années à mes côtés, nous avons pu assurer la bonne marche de l'association et mener à bien toutes nos actions.

A chacun d'eux, j'adresse mes remerciements du fond du cœur.-

Concernant l'ordre du jour, je vous propose une petite modification par rapport à celui transmis sur la lettre de convocation que vous avez reçue, à savoir parler du point « Projets 2018 & Avenir » avant les points « Démissions et élections statutaires » et « Budget 2018 ».



Association à but non lucratif d'aide aux veuves rwandaises sidéennes soutiens de famille et aux orphelins.

2. Contrôle des présences

12 personnes présentes, dont 4 membres du comité ainsi que 6 membres de l'association.
Membres excusés : Marlyse Forclaz, Michel Gakuba, Pia Tschopp, Patrick Schanen.

Membres du Comité :

Jeanne d'Arc Pellissier, Anne Martin, Isabelle Scholtes, Yvette Bosson

Présents :

Ligot Yann, d'Evian, Pellissier Arthur, Germanier Christophe, Pellissier Yann, Massy Marie-Hélène, Barattini Claude, Tapparel Fernand et Irma (sympathisants)

3. Acceptation du PV de la dernière AG

Le PV de la dernière AG est disponible sur les tables au fond de la salle. Il est accepté à l'unanimité.

4. Rapport d'activités 2017 : Suisse et Rwanda

4a. Actions 2017 en Suisse

Anne Martin:

ACMoi a montré une belle présence à l'occasion des semaines contre la discrimination et le racisme fin mars 2017 à Sierre. L'association, son origine et ses actions, ont été présentées par Jeanne notre présidente. Elle a donné un témoignage de vie ; des contes suisses et rwandais ont été racontés et un apéritif-souper a suivi la rencontre. La soirée s'est déroulée à la salle de l'hôtel de ville de Sierre où une mini-expo présentant l'association avait été installée. Le tout a été officiellement présenté par la déléguée à l'intégration Madame S. Rudaz. 4 nouveaux membres ont rejoint l'association suite à cet événement.



Association à but non lucratif d'aide aux veuves rwandaises sidéennes soutiens de famille et aux orphelins.

4b. Actions 2017 au Rwanda

Jeanne d'Arc Pellissier présente les actions menées au Rwanda :

- **Aide médicale pour veuves**

L'association a financé temporairement le traitement d'une veuve âgée et diabétique. Cette femme ne pouvait momentanément pas couvrir ses frais médicaux. L'association a pris directement contact avec la pharmacie pour payer directement les médicaments.

- **En faveur de la jeunesse étudiante**

Durant l'année 2017, un groupe de jeunes étudiants a pu bénéficier d'une aide financière pour leurs cursus universitaires, secondaires ou autres (écolage, matériel, transports, logement, etc.). Certains parmi eux ont pu terminer leurs études et sont entrés dans la vie professionnelle. Ces jeunes gens sont maintenant un soutien pour leur famille et sont un bel exemple d'accomplissement des actions que nous menons. Cela nous réjouit tout particulièrement.

- **Aides aux femmes seules**

Nous avons également soutenu la reconstruction de la maison d'une femme seule qui se trouvait dans la nécessité et qui n'avait plus de logement. Nous avons également soutenu une autre femme pour des réparations urgentes dans sa maison.

- **Association Sindijenyine - Encouragement au travail coopératif**

Le micro crédit, qui avait été accordé en 2014 à la petite coopérative de fabrication de charbon, a été remboursé dans son intégralité par les femmes bénéficiaires.

5. Comptes 2017

Isabelle Scholtes présente les comptes.

Caisse	85.90
PostFinance fin 2017	36'074.85
TOTAL fin 2017	36'160.75

Capitaux propres fin 2016 (Postfinance et caisse)	46'811.00
Perte 2017	-10'650.25
Total capitaux propres fin 2017	36'160.75

Détails année 2017	Dépenses	Recettes
Cotisations		1'000.00
Dons		2'015.00
Intérêts Postfinance		0.00
Versement Rwanda	13'024.00	
Frais administratifs, postaux ...	294.25	
Frais présentation	332.00	
Site internet	15.00	
Billet d'avion	0.00	
Totaux	13'665.25	3'015.00
<i>Perte</i>	<i>-10'650.25</i>	
Totaux finaux	3'015.00	3'015.00

A la fin de 2017, le compte suisse de l'association se porte toujours bien, même s'il continue à diminuer. Il présente un solde positif de 36'160.75 francs. Au Rwanda le solde est d'environ 3'800 dollars.

Les recettes sont toujours constituées des dons et cotisations et correspondent à 3'015.- francs, dont 1'000.- francs de cotisation et 2'015.- francs de dons. Nous remercions tous les membres et donateurs pour leur soutien.

Nous avons versé l'équivalent de 13'024.- francs au Rwanda, pour nos étudiants essentiellement.

Parmi les autres dépenses, il y a juste quelques frais administratifs, postaux et les frais pour la soirée de présentation.

Nous terminons cette année en Suisse avec une perte de 10'650.25 francs.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs, Marcel Massy et Christophe Germanier (présent) confirment la bonne tenue des comptes et leur exactitude.

Isabelle Scholtes est remerciée chaleureusement pour la bonne tenue des comptes.

7. Décharge au comité

Selon le rapport des vérificateurs et selon leur recommandation, l'assemblée donne décharge au comité et aux vérificateurs pour les comptes 2017.



Association à but non lucratif d'aide aux veuves rwandaises sidéennes soutiens de famille et aux orphelins.

8. Projets 2018 & Avenir

Jeanne d'Arc Pellissier présente :

Après le Génocide des Tutsis de 1994, en tant que rescapée de ce Génocide, vivant en Suisse, j'ai eu un rêve de venir au secours des veuves et des orphelins, et mon rêve a été réalisé grâce à mon cher mari Yann, que je remercie de tout mon cœur. Grâce aux amis qui sont devenus membres cotisants, donateurs et membres du comité qui se sont succédé durant ses 15 ans de l'existence de l'association.

Tout le long de ces années, j'ai pu passer un message à la population valaisanne et Suisse au nom des rescapés du Génocide des Tutsis de 1994, vivants ou mort, pour parler de ce qui nous est arrivée, que ce n'était pas le hasard, que ce n'était pas un accident, que ce n'était pas une guerre civile comme les négationnistes le disent, que ce n'était pas des massacres plus tôt un Génocide confirmé par l'ONU en 1996, qui a été préparé, organisé, exécuté, dans le but de décimer les familles Tutsis, comme les chiffres de AERG le montre cette année lors de la 10ème commémoration des familles décimées : deux parents et leurs enfants (environ 9'500 familles ont été recensées dans tout le pays et ça continue).

J'ai reçu le soutien, l'écoute, la reconnaissance de ma souffrance dans le message passé à chaque fois, j'avais un retour d'un inconnu ou une connaissance qui me reconfortait. Vers ma reconstruction personnelle. Cela a été très riche pour moi. Un vrai remède pour un rescapé de ma part oui ! Je garde ce bon souvenir inoubliable de vous tous présents.

Des activités réalisées durant ces 15 ans tournaient autour des veuves, des orphelins, le résultat est plus que positif. Les fruits de l'énergie dépensée sont visibles et continuent à se produire.

Le temps utilisé de ma part et de la part des membres bénévoles de Suisse et du Rwanda sont énormes et impossibles à mesurer.

Moi-même je souhaite clore mes activités réalisées durant 15 ans pour me consacrer à mes ados-étudiants, à ma famille et à mon travail. Le comité actuel ne souhaite pas garder cette charge de ma part et me soutient totalement dans cette démarche.

Le comité en court me soutient à clore les activités de l'association, avec une proposition qu'on va soumettre à l'AG aujourd'hui, que nous vous demandons d'accepter comme une finalisation en beauté, d'une action si louable durant ces 15 ans d'activité.



**Association à but non lucratif d'aide aux veuves rwandaises sidéennes
soutiens de famille et aux orphelins.**

Un compte rendu sera donné dès que possible dans l'AGE lors de la dissolution officielle de l'association ACMoi en Suisse et au Rwanda.

Notre proposition pour l'AG de ce soir :

- valider l'utilisation des fonds d'ACMOI pour les étudiants, pour les années 2017-2018 et 2018-2019)
- valider l'utilisation du reste des fonds, après les étudiants, pour une aide ponctuelle aux veuves les plus nécessiteuses, surtout celle déjà prise en charge chaque mois par parrainage.

Décision 1:

Nous demandons à l'AG de valider tous les fonds d'ACMOI pour étudiants et s'il en reste pour les veuves.

Décision 2:

Nous demandons à l'AG de valider la fermeture des comptes d'ACMOI en Suisse et au Rwanda.

Décision 3:

Nous demandons à l'AG de valider la convocation d'une AGE pour dissoudre formellement l'association ACMoi, avec les vérifications finales des comptes, avant la fin de l'année 2018.

Merci de votre confiance.

Les membres de l'association qui souhaitent continuer à aider les veuves et les orphelins, en payants 50.- chf/an peuvent m'écrire ou écrire au comité de l'association pour que je les mette en contact avec des veuves ou des orphelins, les plus vulnérables.

Je vous passe la parole s'il y a des questions, si non je propose qu'on passe à la votation des points cités auparavant, à main levée :

Décision 1 : acceptée à l'unanimité

Décision 2 : acceptée à l'unanimité

Décision 3 : acceptée à l'unanimité

Remarques et questions sur les décisions :

- Yann Ligot, de la France, demande ce qui va se passer pour parrainer une veuve ?
→ Jeanne Pellissier lui donnera l'adresse de cette personne.
- Yann Ligot demande des renseignements concernant les enfants, les ados.
→ Jeanne lui donne des renseignements. Anne précise que les fonds qui restent seront utilisés pour continuer à les aider. Yann Pellissier précise que les 2 prochaines années seront là pour les aider.
- Marie-Hélène Massy n'a pas compris pourquoi l'association s'arrête.
→ Jeanne reprécise.
- Christophe Germanier demande si la communication sera bonne pour les bénéficiaires.
→ Jeanne a dit aux Rwandais de se débrouiller financièrement d'ici juillet, i.e. 2 mois, elle regardera à son prochain voyage ce dont ils ont besoin pour vivre durant ces 2 mois. Cela fait partie d'un tri. Anne Martin précise que les personnes ne sont pas laissées à elles-mêmes, que Jeanne a créé un groupe WhatsApp où elles peuvent expérimenter le soutien de toutes sortes de façons.
- Yann Pellissier demande des précisions pour le financement des étudiants et des veuves.
→ Jeanne répond et précise que les étudiants ont été sélectionnés à partir de la deuxième année d'études pour montrer qu'ils sont sérieux.

9. Budget 2018

Jeanne d'Arc Pellissier présente le tableau suivant :

En fonction de la décision prise auparavant, voici le budget prévisionnel pour 2018 :

Détails	Recettes	Dépenses
Cotisations 2018 (31 membres)	1'550.-	
Solde cotisations 2017	0.-	
Frais administratifs		300.-
Billet d'avion		1'500.-
Actions au Rwanda		
- Soutien étudiants (2 ans)		27'000.-
- Soutien Veuves		8'750.-
TOTAL	1'550.-	37'550.-

Le reste des recettes du budget de 36'000.- sera couvert par le solde du compte de ACMoi.



**Association à but non lucratif d'aide aux veuves rwandaises sidéennes
soutiens de famille et aux orphelins.**

10. Démissions et élections statutaires

Selon les points précédents, le Comité actuel est unanimement reconduit jusqu'à l'Assemblée générale extraordinaire qui sera fixée avant la fin de l'année 2018.

11. Clôture de l'AG

La présidente remercie des présences et de la confiance durant toutes ces années.

12. Divers et Verre de l'Amitié

Parole à tout le monde puis... verre de l'Amitié !

Mr Arthur Pellissier précise qu'en 2019, les 25 ans du génocide seront fêtés et que l'on aurait pu arrêter à ce moment-là. Anne Martin précise que les actions d'ACmoi se poursuivent durant 2 ans encore, mais sans implications financières ou suivi par un comité. Jeanne rajoute que pour les Rwandais le génocide restera toujours un génocide.

Mr Arthur Pellissier dit avoir reçu une publicité pour financer des livres pour le Rwanda. Christophe Germanier propose de donner des coordonnées concernant les endroits possibles pour continuer de verser un don pour le Rwanda.

Yann Ligot demande si les personnes souffrant d'HIV ont les médicaments nécessaires. Jeanne d'Arc indique que le gouvernement subvient à tous.

Sierre, le 30.05 2018
Jeanne d'Arc Pellissier-Umugwaneza
Présidente